



P R I X
É G A L I T É
T H É R È S E - C A S G R A I N

CAHIER
SOUVENIR
2025

Votre
gouvernement

Québec





Cette publication a été réalisée par le Secrétariat à la condition féminine
en collaboration avec la Direction des communications du ministère des Relations internationales
et de la Francophonie

Pour plus d'information :
Secrétariat à la condition féminine
905, avenue Honoré-Mercier, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5M6

Téléphone : 418 643-9052
Courriel : scf@scf.gouv.qc.ca
Site Web : Quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/secretariat-a-la-condition-feminine

Dépôt légal – juin 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-555-01051-2 (version imprimée)
ISBN 978-2-555-01052-9 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2025

CAHIER
SOUVENIR
2025



MOT DE LA MINISTRE



Le prix Égalité Thérèse-Casgrain vise à souligner l'apport de personnes et d'organismes engagés à assurer la progression de l'égalité au Québec. Je félicite toutes les personnes et tous les organismes nommés lors de cette 16^e édition. Un sincère merci pour votre contribution à la société québécoise, qui figure parmi les plus égalitaires de la planète. Au Canada, le Québec est le chef de file en matière de présence des femmes députées à l'Assemblée nationale. Depuis 2018, nous sommes en zone paritaire.

Au fil des ans, la présence croissante des femmes dans la sphère politique a mené à une meilleure prise en compte de leur réalité. Ainsi, d'importantes avancées ont transformé la société québécoise depuis l'élection de Marie-Claire Kirkland-Casgrain, première députée à l'Assemblée nationale en 1961. Cette dernière a entre autres permis la révision du statut juridique de la femme mariée. D'autres femmes, députées et ministres, ont porté des réformes et des projets de loi qui ont permis aux Québécoises d'intégrer en grand nombre le marché du travail, en plus de corriger les inégalités salariales qui existaient entre les métiers à prédominance féminine et ceux à prédominance masculine. Par ailleurs, les femmes occupant des postes dans la haute fonction publique sont aussi agentes de changement : les présidentes successives de la Commission de la construction du Québec ont, par exemple, contribué à intégrer plus de femmes dans les métiers de la construction, autrefois presque exclusivement masculins.

Malgré toutes ces avancées en matière de droits des femmes, les nombreux reculs que l'on constate actuellement dans le monde nous incitent à rester actives et vigilantes ici même au Québec, notamment en ce qui a trait au droit des femmes de choisir de poursuivre ou non une grossesse.

Nous ne devons pas perdre de vue notre objectif de l'égalité de fait, tant pour les femmes d'aujourd'hui que pour celles des générations futures. Nous devons nous inspirer des femmes qui, comme Thérèse Casgrain, ont mené ces batailles pour nous. Il est important d'établir un dialogue intergénérationnel et de transmettre aux jeunes femmes et jeunes hommes les valeurs d'égalité qui ont fondé la société québécoise moderne afin qu'ils reprennent ensemble le flambeau.

A stylized, handwritten signature in black ink.

Martine Biron

Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
et ministre responsable de la Condition féminine



P R I X
É G A L I T É
THÉRÈSE-CASGRAIN

16^e édition





Source : Bibliothèque et Archives Canada

En avril 2015, le premier ministre du Québec et la ministre responsable de la Condition féminine ont conjointement honoré la mémoire de madame Thérèse Casgrain à l'occasion du 75^e anniversaire de l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des Québécoises aux élections provinciales en accolant son nom au prix Égalité.

Pour lire sur la vie de madame Thérèse Casgrain, vous pouvez consulter le site de la [Fondation Thérèse-Casgrain](#).

Les finalistes du prix Égalité Thérèse-Casgrain reçoivent un portrait de M^{me} Casgrain, tiré du fonds Gabriel Desmarais (Gaby) de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.



« Depuis l'Antiquité, le bronze est utilisé dans la fabrication des œuvres d'art. Embelli par la patine du temps, noble, solide et malléable, le bronze s'est imposé pour matérialiser le trophée du prix Égalité Thérèse-Casgrain.

Côte à côte, deux formes abstraites, l'une d'un galbe plutôt féminin, l'autre masculin, représentent à la fois des êtres autonomes et des alliés. L'œuvre repose en fragile équilibre sur deux vasques d'une balance invisible.

Au fini intérieur du bronze oxydé enduit d'une couche de protection s'oppose le bronze brossé empreint de traces, perfectible, à l'image du chemin qu'il reste toujours à parcourir en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Je tiens à remercier le Secrétariat à la condition féminine de m'avoir offert, à l'occasion de la 11^e édition du prix Égalité Thérèse-Casgrain, la possibilité de réactualiser le trophée que j'avais conçu en 2007. C'est une grande fierté pour moi. »

Martin Pontbriand, joaillier-orfèvre

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU JURY

Les candidatures soumises au prix Égalité Thérèse-Casgrain 2025 sont évaluées par un jury composé de membres issus du milieu universitaire, du monde des affaires, d'organismes communautaires et de la fonction publique. Ces personnes partagent un intérêt commun pour les questions touchant la condition féminine et l'égalité entre les femmes et les hommes. La réussite de cette activité de reconnaissance repose en grande partie sur leur expertise et leur consciencieux travail d'évaluation. Le Secrétariat à la condition féminine tient à les remercier de leur précieuse contribution.

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU JURY (SUITE)



M^{me} Isabelle Auclair

Professeure au département de management de la Faculté des Sciences de l'administration de l'Université Laval et titulaire de la Chaire Claire-Bonenfant – Femmes, Savoirs et Sociétés

Docteure en anthropologie, Isabelle Auclair est titulaire de la Chaire Claire-Bonenfant – Femmes, Savoirs et Sociétés depuis 2020. Ses activités de recherche et d'enseignement portent notamment sur les approches, les méthodologies et les pratiques féministes, le continuum des violences intersectionnelles, les enjeux de coopération et de solidarité internationales ainsi que l'équité, la diversité et l'inclusion dans une perspective intersectionnelle.



M^{me} Maria Mourani

Criminologue, présidente fondatrice de Mourani-Criminologie et d'ÉCrimeProteX, jeune pousse spécialisée dans le développement de solutions numériques de protection et de prévention des cyberviolences

Docteure en sociologie, Maria Mourani, est reconnue pour son expertise sur les gangs de rue, le crime organisé, la traite des personnes et l'exploitation sexuelle des adultes et des mineurs. Elle a travaillé auprès d'organisations liées à la sécurité publique et piloté plusieurs dossiers de sécurité nationale au Parlement du Canada. Elle est également la marraine de la loi C-452, laquelle a modifié le *Code criminel* afin de protéger les victimes d'exploitation sexuelle. Après 10 ans comme députée fédérale d'Ahuntsic, elle a été la Représentante du gouvernement du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO à Paris et responsable, notamment, des dossiers de la radicalisation et de l'intelligence artificielle.

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU JURY

(SUITE)



M^{me} Emilia Castro

Militante syndicale et féministe, membre de la Coordination québécoise de la Marche mondiale des femmes et du Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale

Fuyant le Chili d'Augusto Pinochet, Emilia Castro arrive au Canada en décembre 1974 en tant que réfugiée politique. Elle est d'abord travailleuse en garderie et contribue à la création du réseau des services de garde sans but lucratif, puis elle participe à la fondation du tout premier syndicat des garderies sans but lucratif. Elle est ensuite vice-présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) et responsable de la Condition féminine. En tant que militante féministe, elle a été vice-présidente de la Fédération des femmes du Québec, membre fondatrice de la Coordination québécoise de la Marche mondiale des femmes et membre du comité international en représentation des Amériques, d'octobre 2008 à octobre 2016. Elle poursuit son engagement au Comité de coordination de la Marche mondiale du Québec et au Comité de solidarité internationale en assurant les liens au niveau des Amériques. Elle siège aussi au conseil d'administration de Viol-Secours, est déléguée de son groupe au Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale et est membre de la Chaire Claire-Bonenfant – Femmes, Savoirs et Sociétés.

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU JURY (SUITE)



M^{me} Ichrak Zahar

Directrice des communications et du Web
au Conseil du statut de la femme

Bachelière en communication publique de l'Université Laval, Ichrak Zahar œuvre dans le domaine des communications et du marketing depuis 23 ans. Elle a occupé plusieurs postes de gestion au sein du Groupe TVA, chez Québecor, chez Tanguay et chez Lobe. Depuis plus de deux ans, elle assume le rôle de directrice des communications et du Web au Conseil du statut de la femme, l'organisme gouvernemental dont la mission est de conseiller l'État en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Par ailleurs, elle s'implique activement auprès d'organismes de la société civile liés à la condition féminine : elle a, entre autres, été ambassadrice du programme Leadership au féminin de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec et est membre du conseil d'administration de la Fondation YWCA Québec.



M. Gaëtan Jouy

Conseiller en égalité volet autochtone,
direction de l'ADS, des affaires régionales et
autochtones du Secrétariat à la condition féminine

Gaëtan Jouy détient une maîtrise en gestion du développement international et de l'action humanitaire de l'Université Laval, un programme qui a façonné et renforcé son engagement envers les études féministes et la justice sociale. Son parcours professionnel et son expertise dans le domaine de l'égalité ont débuté lors de son mandat en tant que gestionnaire de projet international dans une ONG locale offrant des services aux femmes autochtones au Guatemala. Fort de cette expérience, il a rejoint le Secrétariat à la condition féminine afin de poursuivre son engagement envers l'égalité entre les femmes et les hommes et la réduction de la violence sous toutes ses formes. Il collabore avec les organisations et instances représentant les Premières Nations et les Inuit du Québec afin de répondre aux besoins propres à leurs réalités.

CATÉGORIE ALLIÉ LAURÉAT



Microcrédit Montréal

De gauche à droite :

M^{mes} Lise Casgrain et Michèle Nadeau,
petites-filles de Thérèse Casgrain;
Microcrédit Montréal représenté
par M^{me} Larissa Matveeva, directrice générale;
M^{me} Martine Biron, ministre des Relations
internationales et de la Francophonie et
ministre responsable de la Condition féminine.



Microcrédit Montréal se consacre depuis 35 ans à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en favorisant l'inclusion de toutes et tous dans le milieu de l'entrepreneuriat. L'organisme a fait éclore des programmes spécifiques favorisant l'entrepreneuriat des femmes, particulièrement celles issues de l'immigration : microcrédit, formations, outils financiers adaptés, services

d'accompagnement et de réseautage. Du soutien est aussi accordé par l'organisme à celles qui souhaitent faire reconnaître leurs diplômes obtenus à l'étranger. Par sa compréhension fine des enjeux qu'elles rencontrent, Microcrédit Montréal a permis à plusieurs femmes immigrantes exclues des circuits traditionnels de financement de développer leur potentiel, d'accéder à l'autonomie financière, de retrouver leur fierté et de faire rayonner leurs talents, et c'est pourquoi il se mérite le prix Égalité Thérèse-Casgrain dans la catégorie Allié.

FINALISTES



De gauche à droite :

M^{mes} Lise Casgrain et Michèle Nadeau, petites-filles de Thérèse Casgrain; Marie-Vincent représenté par M^{me} Geneviève Poulin, directrice générale adjointe; M^{me} Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine.



Depuis 50 ans, **Marie-Vincent** incarne au Québec l'expertise en matière de dépistage et de traitement de la violence à caractère sexuel. La fondation est à l'œuvre sur plusieurs plans, tant en formation qu'en prévention. Elle offre du suivi clinique, travaille en recherche et en philanthropie. L'organisme soutient et outille les jeunes victimes dans leurs efforts pour se reconstruire à la suite des violences subies et, à travers ses programmes d'éducation à la sexualité et aux relations égalitaires, Marie-Vincent contribue à la mise en place de facteurs de protection contre les agressions sexuelles pour les enfants, les adolescentes et les adolescents. Par son travail auprès d'une population plus vulnérable, Marie-Vincent contribue de manière significative et structurante à la progression de l'égalité au Québec.



De gauche à droite :

M^{mes} Lise Casgrain et Michèle Nadeau, petites-filles de Thérèse Casgrain; le Centre d'Innovation des Premiers Peuples représenté par M^{me} Viviane Michel, directrice des relations avec les Premières Nations et Inuit; M^{me} Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine.



Centre d'Innovation
des Premiers Peuples

LA OÙ LES PREMIERS PEUPLES
ENGENDRENT LE PROGRÈS

**Le Centre d'Innovation
des Premiers Peuples**

(CIPP) appuie les
initiatives sociales
innovantes auxquelles

collaborent Autochtones et allochtones, pour développer le potentiel des Premières Nations, Inuit et Métis. Parmi ces initiatives, le FabLab, un atelier de création et de fabrication à l'aide de machines-outils pilotées par des ordinateurs. Remarquant la quasi-absence des femmes autochtones dans son FabLab, le CIPP s'est intéressé aux obstacles qui pouvaient les tenir à l'écart. Grâce à la mise en place de solutions innovantes, les femmes autochtones sont plus nombreuses dans les nouvelles cohortes et bénéficient d'un accompagnement vers l'économie du numérique. Ces femmes peuvent ainsi réinvestir ces apprentissages dans leurs activités artisanales et économiques.

CATÉGORIE GROUPE DE FEMMES LAURÉAT



Femmes Autochtones du Québec

De gauche à droite :

M^{mes} Michèle Nadeau et Lise Casgrain, petites-filles de Thérèse Casgrain;
M^{me} Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine;
Femmes Autochtones du Québec représenté par M^{me} Marjolaine Étienne, présidente;
M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit.



FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.
QUEBEC NATIVE WOMEN INC.

Femmes Autochtones du Québec (FAQ) est un organisme pionnier en matière de défense des droits des femmes et des filles autochtones, dont les nombreuses luttes ont eu, et continuent d'avoir, des retombées concrètes et durables. Très impliqué dans la lutte contre la pauvreté et toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des filles autochtones, FAQ porte aussi leurs voix auprès des

gouvernements et à l'international. FAQ a établi depuis longtemps des liens de solidarité et de mobilisation avec de nombreuses organisations féministes québécoises, reconnaissant que les luttes des femmes allochtones et autochtones se construisent autour de thèmes communs. FAQ est depuis 50 ans un organisme féministe incontournable au Québec et c'est pourquoi il se voit décerner le prix Égalité Thérèse-Casgrain dans la catégorie Groupe de femmes.

FINALISTES



De gauche à droite :

M^{mes} Lise Casgrain et Michèle Nadeau, petites-filles de Thérèse Casgrain; Mouvement allaitement du Québec représenté par M^{me} Raphaëlle Petitjean, directrice générale; M^{me} Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine.



Mouvement allaitement du Québec cumule 15 années d'expérience dans l'accompagnement des femmes allaitantes.

L'organisme travaille de manière concrète et structurante pour améliorer l'accès à des environnements favorables à l'allaitement, effectue un important travail de normalisation de l'allaitement, déconstruisant ainsi les tabous. Mouvement allaitement du Québec permet de briser l'isolement des femmes qui allaitent en encourageant leur présence dans l'espace public. L'organisme produit par ailleurs des outils innovants et a su tisser un partenariat avec des municipalités soutenant l'allaitement, joliment nommé « la Route du lait ».



De gauche à droite :

M^{mes} Lise Casgrain et Michèle Nadeau, petites-filles de Thérèse Casgrain; l'Alliance GÎM des maisons d'aide et d'hébergement représenté par M^{me} Nancy Gough, directrice du Centre d'hébergement L'Émergence et M^{me} Monic Caron, directrice du Centre Louise-Amélie; M^{me} Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine.



Fondée il y a 25 ans, l'**Alliance GÎM des maisons d'aide et d'hébergement** regroupe 5 maisons d'hébergement pour

femmes victimes de violence conjugale sur le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Elle offre à la fois des services d'hébergement et toute une gamme de services externes pour les victimes de violence conjugale. Outre ce travail essentiel, l'Alliance GÎM forme des intervenantes et intervenants de différents milieux à reconnaître les signes de violence conjugale et éduque les jeunes du secondaire ainsi qu'une clientèle aînée à reconnaître les comportements violents dans les relations amoureuses. L'Alliance GÎM participe par ailleurs à l'équipe de la cellule d'intervention rapide régionale, visant à contrer le risque homicide imminent.

CATÉGORIE HOMMAGE LAURÉATE



M^{me} Ruth Gagnon

De gauche à droite :

M^{mes} Lise Casgrain et Michèle Nadeau, petites-filles de Thérèse Casgrain; la lauréate, M^{me} Ruth Gagnon, retraitée, autrefois directrice générale de la Société Elizabeth Fry; M^{me} Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine.

M^{me} Ruth Gagnon, criminologue de formation, cumule plus de 30 années d'expérience dans les réseaux communautaire et correctionnel. Elle est, de 2004 à 2024, directrice générale de la Société Elizabeth Fry du Québec. Elle effectue un travail essentiel auprès des femmes judiciairisées. Sous-représentée dans le système carcéral en général, cette clientèle connaît des conditions précaires. M^{me} Gagnon a permis la mise en place de programmes psychosociaux pour ces femmes, tant au cours du processus judiciaire que dans les institutions pénitentiaires et, à la suite de leur libération, en maison de transition ou en communauté. Toute sa carrière, Ruth Gagnon s'est consacrée à venir en aide à ces femmes pour faire entendre leurs voix et leur droit à l'égalité. C'est pour cette raison qu'elle se mérite le prix Égalité Thérèse-Casgrain dans la catégorie Hommage.

FINALISTES



De gauche à droite :

M^{mes} Lise Casgrain et Michèle Nadeau, petites-filles de Thérèse Casgrain;
M^{me} Diane Matte, co-fondatrice de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES);
M^{me} Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine.

Depuis 45 ans, **M^{me} Diane Matte** est une figure de proue de la militance féministe québécoise. En 1995, elle a coordonné la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté « Du pain et des roses », puis de 1997 à 2007, le Secrétariat international de la Marche mondiale des femmes. Co-fondatrice de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), Diane Matte a contribué à jeter les bases du discours abolitionniste de la prostitution au Québec. Elle a effectué un important travail de sensibilisation auprès des élues et des élus. Le plaidoyer politique porté par Diane Matte, la CLES et une coalition d'organisations féministes a contribué à faire modifier la loi afin qu'au Canada les clients de la prostitution soient criminalisés au même titre que les proxénètes.



De gauche à droite :

M^{mes} Lise Casgrain et Michèle Nadeau, petites-filles de Thérèse Casgrain;
M^{me} Sandrine Iceta, directrice générale de la Maison Flora Tristan;
M^{me} Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine.

Militante féministe, **M^{me} Sandrine Iceta** cumule 30 années d'expérience en matière de lutte contre la violence conjugale et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Depuis 2004, M^{me} Iceta gravite autour de la Maison Flora Tristan, d'abord en tant qu'intervenante psychosociale qui accompagne des femmes dans leur processus de reconstruction et en tant qu'animatrice de groupes, tissant des solidarités entre les femmes victimes de violence conjugale. Elle est ensuite, à partir de 2015, coordonnatrice puis directrice clinique, avant de devenir directrice générale de la Maison Flora Tristan en 2023. Son approche novatrice et son leadership stratégique ont permis de transformer les services d'hébergement pour en faire des leviers d'autonomisation des femmes victimes de violence conjugale.

FINALISTES ET LAURÉATES DE LA 16^e ÉDITION



De gauche à droite :

(À l'avant) M^{me} Rose-Anne Grégoire, de l'Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam (ITUM); M^{me} Viviane Michel, du Centre d'Innovation des Premiers Peuples; M^{me} Raphaëlle Petitjean, du Mouvement allaitement du Québec; M^{me} Diane Matte; M^{mes} Michèle Nadeau et Lise Casgrain, petites-filles de Thérèse Casgrain; M^{me} Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine; M^{me} Ruth Gagnon; M^{me} Catherine Ferembach, sous-ministre associée responsable du Secrétariat à la condition féminine. (À l'arrière) M^{me} Geneviève Poulin, de Marie-Vincent; M^{me} Larissa Matveeva, de Microcrédit Montréal; M^{mes} Marjolaine Étienne et Laura Rock, de Femmes Autochtones du Québec; M^{mes} Monic Caron et Nancy Gough, de l'Alliance GfM des maisons d'aide et d'hébergement; M^{me} Sandrine Iceta.



